*Bien vivre ensemble à Frémeréville*

Décembre 2025 - Numéro 47
Lettres précédentes sur
https://www.fremereville.fr/Municipal.html

Madame, Monsieur, chers amis Frémerévillois,
Tout d'abord, un point sur l'avancement des travaux de cette année 2025 :
1) Comme vous avez pu le constater, cinq caméras ont été installées dans le village (une au centre et une à chacune des quatre entrées) afin d'assurer notre vidéo protection. Ces caméras peuvent permettre de retrouver des auteurs d'infractions, elles ont aussi un effet dissuasif.
Les images filmant la voie publique sont enregistrées et s'effacent automatiquement après 15 jours. Elles ne sont consultées sur une période donnée, qu'en cas de problème ou délit par un officier de police judiciaire (gendarmerie, police, maire et adjoints).
Ces caméras font partie d'un réseau de villages équipés, comme Girauvoisin vient aussi de le faire, afin de pouvoir suivre les véhicules si nécessaire.
2) Des travaux d'aménagement vont prochainement commencer avec la réfection des entrées de la route départementale, création d'un trottoir et busage d'un fossé, mais aussi amélioration de deux usoirs, celui de la grange et celui du cimetière (l'usoir est la portion de terrain qui s'étend entre la voirie et les façades des maisons. Il appartient au domaine public inaliénable de la commune).

Enfin, à l'approche des fêtes de fin d'année,
**je vous souhaite à toutes et à tous, un joyeux Noël ainsi qu'un réveillon festif !**
Rendez-vous pour les vœux du maire et la galette des Rois, dimanche 4 janvier à 16 h 00.

Bien cordialement, le Maire, Vincent Lacorde

## *Le drapeau de Frémeréville*

En 2022, la commune, en collaboration avec le Souvenir Français du comité de Commercy, a décidé de financer la fabrication d'un drapeau commémoratif portant le nom du village de Frémeréville qui a reçu la croix de guerre après la Première Guerre mondiale. Plusieurs donateurs ont cofinancé ce projet dont sa marraine, Joëlle Tilly. Il a été béni dans notre église lors d'une belle cérémonie en avril 2023.
Aujourd'hui, la commune est très fière que ce drapeau ait trouvé son porte-drapeau au sein du village puisque c'est Lisa Lamaestra, la fille de Joëlle, qui a intégré le Souvenir Français comme porte-drapeau. Elle peut ainsi participer aux nombreuses cérémonies commémoratives du territoire.
Lisa effectue en outre des missions de « Service national universel » auprès de la commune : préparation de la cérémonie du 11 novembre, collecte de photos anciennes du village et soutien associatif.

Merci à elle pour son engagement citoyen !

*La bénédiction du drapeau de Frémeréville en 2023*

Mairie – 2 rue de l'Eglise 55200 Frémeréville-sous-les-Côtes - Tél. : 03 29 91 49 71
mairiedefrem@gmail.com - Accueil les mardis de 14 h 00 à 18 h 00 - http://www.fremereville.fr/

## *Les Babures de Frémeréville*

Cette année se termine sur une belle note pour l'association d'animation du village : Saint Nicolas, accompagné du père Fouettard, a pu distribuer des friandises à 12 enfants sages. Les parents et habitants présents ont pu échanger autour d'un bon vin chaud. Les enfants ont pu décorer le sapin de la commune.
Les Babures c'est aussi : la galette des Rois, la marche gourmande, le concours de pétanque, le beaujolais nouveau et un événement phare : la fête de l'alambic qui a rassemblé prés de 1000 personnes en mars dernier.
Les préparatifs de cette fête ont commencé depuis septembre en collaboration avec les associations Meuse Vergers Traditions, syndicat de distillation de Frémeréville et Géville Loisirs. Si vous avez quelques disponibilités n'hésitez pas à entrer dans cette sympathique équipe.
L'assemblée générale de l'association se tiendra en janvier 2026, les habitants seront prévenus et pourront bien sûr y assister.

*Une réunion de préparation de la fête de l'alambic en novembre 2025*

*La Saint Nicolas 2025*

## *Pour un village paisible*

Le précédent bulletin a rappelé la réglementation relative aux bruits de tondeuses et autres matériels à moteur (autorisées du lundi au vendredi de 8h - 12h et de 14h à 20h, les samedis de 9h à 12 h et de 14h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h).

Suite à des plaintes, nous rappelons aussi que si les chiens apportent de beaucoup joie à leurs propriétaires, il s'agit aussi d'éviter les désagréments qu'ils peuvent apporter au voisinage.
Il est toujours très désagréable de trouver des crottes de chiens devant sa maison ou près du sapin des fêtes de Noël - Merci aux propriétaires de veiller à leur ramassage, des canisacs adaptés existent.

## *Prochaines élections*

Si vous souhaitez voter aux élections municipales de mars 2026 alors que vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, vous devez vous inscrire au plus tard le 6 février 2026. Ce délai est reporté au 5 mars 2026 si vous êtes dans l'une des situations suivantes : jeune de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen, déménagement récent, acquisition récente de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré.
Inscription sur la liste électorale :
https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16396
Les élections municipales auront lieu les dimanches 15 mars et 22 mars 2026.
Le conseil municipal, désormais paritaire, est élu pour un mandat de 6 ans.

## *Agenda -*

**- Dimanche 28 décembre : fête patronale de Saint Etienne : messe à 9 h 00 suivie d'un moment de convivialité en salle communale, ouvert à tous**.

- **Dimanche 4 janvier à 16 h 00 : vœux du maire** en salle communale, suivis de la galette des Rois organisée par les Babures.

**- Samedi 28 mars 2026, à partir de 10 h 30 – Fête de l'alambic :** concours de dégustation de mirabelle, démonstration de distillation, marché arboriculture et terroir, buvette et restauration.

- La **distribution des colis** aux aînés aura lieu le 1er janvier en soirée.